



Edito

POUR UNE SORTIE DE CRISE, PROVOQUONS-LA SORTIE DE PISTE DU CAPITAL !

Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter une bonne année, faite de réussites, de bonheur, de santé mais aussi de courage face aux luttes en cours et à venir.

Pour en finir avec cette spirale destructive enclenchée par le capital et ses complices, il est indispensable de nous rassembler autour de nos valeurs et de nos revendications. La logique de gestion capitaliste nous anéantit moralement et physiquement tous les jours. Ce système capitaliste, est "le" mal à combattre. Il est "le" frein à notre émancipation. Mettons cette lutte pour nos droits comme priorité partout où nous sommes : dans les entreprises, les administrations, etc... Le "tous ensemble" ne doit plus rester un simple slogan, mais devenir plus que jamais notre ligne de conduite, à affirmer partout et avec conviction.

Notre force militante se lit dans nos convictions. Et nous continuerons de les faire progresser pour convaincre. La situation sociale et économique étant le résultat des renoncements et des trahisons de la social-démocratie, nous ne lâcherons rien sur le fond quant au bien fondé de nos revendications comme de nos propositions.

Les dirigeants politiques ne se préoccupent que très rarement de la question sociale (la garantie de nos emplois, notre protection sociale), et cela tant qu'ils seront acquis à la cause des possédants du capital. C'est la cause du déclin de notre "vivre ensemble" et de nos biens communs (la Sécurité Sociale, le Code du travail et les Statuts des trois fonctions publiques).

Dans le cadre des élections présidentielles, les programmes "sociaux" des prétendants des droites, de la Macronie ou de certains dits de « gauche », accélèrent la casse sociale et donnent la part belle au tout financier en brandant et détruisant ce qui répond à l'intérêt général : fin des services publics et privatisations généralisées.

Les propriétaires du capital en sont déjà heureux ! Leur expansion financière n'est pas près de faiblir. Et les intentions de vote les confortent dans leurs choix de gestion.

Sans bruit, dans l'indifférence générale, les braqueurs opportunistes du gouvernement prennent des décisions qui, sous couvert de crise sanitaire, leur permettent de satisfaire les envies d'une toute petite partie de la population : les propriétaires du capital. Rien de nouveau sous le soleil.

Aujourd'hui, l'ampleur du déversement d'argent public, dans l'approbation quasi généralisée, au niveau européen, est hallucinante. Mais déjà la Banque Centrale Européenne, dans sa politique, mettra la dette publique européenne en avant pour imposer des réformes antisociales dans chaque pays de l'Union Européenne. Son soldat, la Commission Européenne, se fera une joie de les appliquer avec un zèle obstiné. La présidente de la Commission Européenne vient de nous en avertir. Bien sûr, certaines propositions de candidats présidentiables nous donnent déjà le menu de ce repas d'austérité.

.../...

Sommaire :

Edito - Pour une sortie de crise,...	P. 1 & 2
Lettre ouverte PSA + Motion UD	P. 2 & 3
Tract Carrefour	P. 4
Tract NAO Laiterie Triballat	P. 5 & 6
Tract Michelin	P. 7
Séance Plénière CESER - 13 Décembre 2021	P. 8



AGENDA

Formation Syndicale UD 18 2022

- **CSE Prise de Mandat : 7 au 11 Mars**
- **Niveau 2-2è Partie : 21 au 25 Mars**
- **Orga & Vie Syndicale : 23 au 25 Mai**
- **CHS-CT tronc commun : 13 au 17 Juin**
- **ECO-CE : 20 au 24 Juin**

*Pensez à déposer vos congés éducation
auprès de vos directions **un mois avant le stage**
et informez l'UD de votre participation.*

Toujours dans un silence assourdissant, le rapport annuel d'OXFAM de janvier tombe et à y regarder de plus près, on y voit toujours les mêmes indications.

Reprendre ces indications point par point serait chronophage. Au niveau mondial, comme en France (nous ne sommes pas hors du monde), nous les salariés, les retraités, les exclus du travail avons augmenté, en 19 mois de pandémie, la fortune des plus riches et des actionnaires autant qu'au cours de la dernière décennie. Et nous les travailleurs, les retraités, les exclus du travail sommes devenus encore plus pauvres. On s'en doutait et maintenant nous en vivons les signes.

Depuis la pandémie, le monde compte un nouveau milliardaire toutes les 26 heures, quand 160 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté.

En France, le capital nous a volé 236 milliards d'euros engrangés en 19 mois par les milliardaires. Avec cette somme, qui nous est volée, on pourrait quadrupler le budget de l'hôpital public ou distribuer un chèque de 3.500 euros à chaque Français, par l'augmentation des salaires et du taux de cotisation, dans une inversion complète du rapport de rémunération face au capital.

Les 5 premières fortunes de France ont doublé leur richesse depuis le début de la pandémie en nous faisant les poches. Elles possèdent autant que les 40% les plus pauvres de France.

Voilà des chiffres qui illustrent la réalité économique de notre monde et de sa logique capitaliste. Pour certains, les "soi-disant petits patrons ou PME", qui sont le faux nez de grands groupes, exploitent encore leurs salariés, les licencient ou même baissent leurs conquits sociaux, avec des accord-performances en trompe l'œil. Certains petits patrons, artisans et commerçants se sont refait la cerise en feignant.

Nous travailleurs, retraités et chômeurs sommes, comme d'habitude, les premiers pénalisés car la soumission au capital nous est imposée depuis trop longtemps. Comment vivre ou même survivre par les temps qui courent ?

Il faut changer tout cela !

Alors, mes Camarades il nous faut absolument convaincre le salariat, les retraités, les chômeurs et la jeunesse que nos revendications sur les salaires, les pensions et les minima sociaux sont légitimes. Comme des conditions de travail à la hauteur de notre siècle et des embauches pour répondre aux besoins de toutes et tous.

Tous ensemble, en lutte !

Nicolas LEPAIN
Membre du Secrétariat

Lettre ouverte des syndicats CGT du Groupe PSA aux camarades de la CGT

NON À LA CRÉATION D'UNE 2ÈME CGT **À PSA POISSY (Yvelines)**

Poissy, le 23 décembre 2021

Camarade,

Nous nous adressons à toi car un manquement grave à notre fonctionnement démocratique de base est en train de se produire dans le cadre des syndicats CGT du groupe PSA.

Sur la demande d'une dizaine de délégués qui remettaient en cause la direction du syndicat (ce qui est leur droit le plus strict), un congrès extraordinaire de la CGT PSA Poissy s'est déroulé le 14 novembre 2021, dans le strict respect de ses statuts. Il a réuni 193 syndiqués sur les 290 du syndicat, et 12 représentants des 15 autres syndicats que compte le groupe PSA. Ce véritable succès montre la vitalité de notre syndicat. Le congrès a réélu, à l'unanimité des votants, la direction actuelle du syndicat.

Tous les participants ont déploré l'absence de la dizaine de délégués à l'origine de ce congrès.

Plutôt que de venir s'expliquer devant les syndiqués au congrès, ils ont préféré jouer la carte de la division : le 11 décembre dernier, ils ont réuni une trentaine de salariés à l'Union Locale de Poissy pour mettre en place un second syndicat CGT sur l'usine de PSA Poissy.

Les structures CGT, l'UD 78 et la Fédération de la Métallurgie, plutôt que d'accepter les décisions prises démocratiquement par les syndiqués au congrès du 14 novembre, ont choisi ces diviseurs y compris en soutenant la création d'un 2ème syndicat Cgt non représentatif, en complète contradiction avec tous nos statuts CGT.

Ainsi le fonctionnement de base de la démocratie syndicale CGT est totalement bafoué. Car c'est seulement en accord avec les syndiqués à la base, dans tous nos syndicats et sections syndicales, que peut se construire la démocratie syndicale.

Dans cette société hiérarchisée où nous vivons, tout le monde a la prétention de commander les travailleurs, à l'inverse le syndicat doit être leur organisation. C'est à eux et à personne d'autre de décider en dernier ressort.

Cette tentative de division ne peut être cautionnée à aucun niveau de la CGT. Elle est d'autant plus suicidaire qu'elle intervient à un moment où, de toutes parts, les coups redoublent sur le monde du travail et où de nombreux salariés attendent de nos organisations respectives une attitude ferme face à la violence de cette offensive patronale.

Les statuts de la CGT affirment à l'article 1 des règles de vie adoptées au 50ème congrès confédéral : « **À l'inverse d'un syndicalisme institutionnel, la CGT développe un syndicalisme de syndiqués auteurs, décideurs et acteurs** ». Or, les structures, citées ci-dessus, non seulement ne respectent pas ce principe mais font l'inverse et « jouent » à la scission.

.../...

Nous ne demandons rien d'autre que le respect de ce principe.

1.085 salariés du site de PSA Poissy sur 2.200 ouvriers ainsi que 91 % des élus et mandatés CGT du groupe PSA, soit 222 camarades, se sont prononcés dans une pétition contre cette division et reconnaissent comme seul légitime le congrès du 14 novembre.

Nous sommes convaincus que, quelles que soient les divergences, chacun a sa place à la CGT. Nos statuts en sont le garant.

Fraternellement,

Farid Borsali
SG PSA Poissy

Jean-Pierre Mercier
DSC groupe PSA (Poissy)

Cédric Brun
DSC adjoint
SG PSA Valenciennes

Fabrice Jamart
RS CSE central
SG PSA Douvrin

Jérôme Boussard
SG PSA Sochaux

Fabrice Lucas
SG PSA RENNES

**Khalifa Bellali, Michael Denis,
Frédéric Foernbacher, Salah Keltound
et Christian Wallard**
SG PSA Mulhouse

Franck Théry
SG PSA Hordain

Emmanuel Boulanger
SG PSA Metz Borny

François Cazeaux
SG PSA Charleville

José Grijo
SG PSA Sept-Fons
Pôle tertiaire

Stéphane Gauthier
RSS PSA Poissy

Kamel Bentotuni
SG PSA Caen

Ahmed El Yandouzi
RSS PSA Carrières

Gérard Octroyée
RSS PSA Vélizy

Alain Sylvestre
SG PSA Vesoul

Bourges, le 13 Janvier 2022



8 Place Malus - 18000 BOURGES
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

Motion de soutien au syndicat CGT PSA Poissy

L'UD-CGT du Cher tient à apporter son soutien au Syndicat CGT PSA Poissy et à sa CE réélue démocratiquement lors du Congrès du 14 Novembre 2021, ainsi qu'à l'ensemble des Syndicats CGT du groupe PSA, démocratiquement constitués.

L'attitude et la prise de position de l'UD 78 et de la Fédération de la Métallurgie sont incompréhensibles et bafouent le fonctionnement statutaire, base de la démocratie syndicale CGT.

Ce genre de tentative de division ne peut être cautionné à aucun niveau de la CGT.

Nous réaffirmons que la lutte des classes est la valeur essentielle à la CGT, que l'ennemi de classe est le patronat et ne doit pas se trouver dans nos rangs.

Nous sommes convaincus que l'unité de la CGT, sur la base des luttes contre les offensives patronales, est la seule solution. La division ne peut que renforcer nos ennemis.

Nous présentons encore une fois tout notre soutien à nos camarades du Syndicat PSA Poissy qui luttent sans relâche pour le bien des salariés.

Pour la Commission Exécutive
LEPAIN Nicolas

Motion de soutien votée à la CE de l'UD



NOUS NE SOMMES

**NI A VENDRE
NI A LOUER**

NON au plan Bompard/Macron

Chers(es) clients(es) de Carrefour,

Si la pandémie que nous subissons a mis en exergue le rôle essentiel des salariés du Commerce, les constats que nous faisons hier sont toujours valables aujourd'hui, les travailleurs des commerces et des services, les premières lignes, les premiers de corvées, sont toujours exploités, mal payés et jetés.

Pire ! La plupart des grands groupes du Commerce savent se montrer agiles pour profiter de la pandémie et sortir des projets faisant la part belle à l'automatisation à outrance, le tout numérique. Si ces plans vont d'abord toucher les salariés en les précarisant encore un peu plus, ils vont aussi, par ricochet, atteindre les consommateurs qui seront victimes à leur tour d'un système qui vise la rentabilité avant tout.

**Le groupe Carrefour « en pleine pandémie » c'est :
un chiffre d'affaires exceptionnel en 2020 : +7,8% soit 78 milliards d'€ !**

Après avoir bénéficié de plus de **1 milliards d'€ d'Argent Public** sous forme de CICE et avoir publié ses meilleurs résultats depuis ces 20 dernières années, avec **un profit en hausse de près de 57 %**, le patronat de CARREFOUR décide d'amplifier sa politique de casse sociale, **le plan Bompard/Macron**, prévoit à nouveau la mise en location-gérance de 43 magasins. Ce n'est pas fini !

- En 3 ans, nous constatons que ce plan est avant tout un plan financier visant le démantèlement du groupe pour en faciliter la vente. **Avec le plan de mise en location-gérance 2021/2022, Carrefour a fait rentrer un nouvel acteur : le Groupe Marocain Label 'Vie qui va prendre le contrôle de plusieurs magasins.** Pour le patronat, il s'agit d'un premier pas vers une stratégie visant à mettre en place une "segmentation ethnique" pour reprendre ses propres mots de la clientèle et la mise en place de magasins pour les riches et pour les pauvres !
- Ce plan de restructuration **c'est traduit par plus de 20 000 suppressions d'emplois. S'il se met en place, il se traduira par près de 10 000 suppressions d'emplois supplémentaires pour l'année 2021**, des baisses de salaires et la dégradation des conditions de travail pour les salariés, mais aussi par manque de moyens **une dégradation de la qualité de service et une augmentation significative des prix pour les clients.** Cette stratégie financière a de lourdes conséquences pour la branche française de l'entreprise. Au vu de l'importance du Groupe Carrefour pour la souveraineté alimentaire du pays, la CGT alerte les clients sur les graves conséquences sociales pour le pays.

C'est dans ces conditions que les travailleurs de CARREFOUR avec leur syndicat CGT se mobilisent ! Pour défendre leurs emplois, leur salaire, leurs droits et leurs acquis et empêcher que les clients ne subissent une hausse des prix et une dégradation de la qualité de service, par un service déshumanisé généralisé.

**Nous ne sommes ni à vendre, ni à louer !
Nous ne sommes pas des marchandises dont on se débarrasse !
SALARIÉS, CLIENTS, ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX
PORTEURS DE PROGRÈS SOCIAL !**



LAITERIE
TRIBALLAT



DEUXIÈME RÉUNION DU 23 DÉCEMBRE 2021

Lors de la seconde réunion du processus NAO, où l'engagement des négociations a démarré le 10 Décembre 2021 notre Direction nous présente des données chiffrées concernant la conjoncture et le contexte économique entre autres une inflation annuelle se situant à +2,8% à fin novembre 2021.

La Direction nous présente la revalorisation du SMIC de + 2,2% au 1^{er} Octobre 2021 et au 1^{er} Janvier de 0,9% Soit une valeur de 1.603,12€ bruts.

La Direction nous informe que les minimums conventionnels ont été revalorisés en Juin 2021 en moyenne à +1,02%, et que les Négociations Conventionnelles débuteront début 2022 et non plus vers la fin du deuxième trimestre de l'année en cours.

Dans ce constat la Direction argumente que le pouvoir d'achat des salariés Rians en fonction des augmentations moyennes de salaire toutes catégories confondues est favorable et qu'elle poursuit une politique d'augmentation des salaires de manière durable et progressive en favorisant les salaires du 1^{er} Collège :

☞ Augmentations Moyennes sur 6 ans
= 8,43% pour une inflation de 7,40%.

La CGT constate que les salaires appliqués à Rians comparés avec notre grille conventionnelle du 1er collègue sont en complète opposition avec les niveaux classants des autres collèges, laissant apparaître des écarts de plusieurs milliers d'euros.

Une discussion est engagée sur la stabilité prévisible du taux de cotisations sociales pour 2022 et des aides consenties de l'état.

La Direction nous rappelle la stabilité des cotisations mutuelles pour les périodes 2021 et 2022 ainsi que l'amélioration des garanties de notre contrat prévoyance. **La CGT rappelle** que l'entreprise a une part de participation mutuelle à 50% qui n'évolue pas depuis plus de 4 années La conjoncture RIANs montre que le Groupe est résilient pour 2021 avec de très bonnes dynamiques en Fromages et Deserts. La Direction positionne des incertitudes importantes liées aux conséquences économiques de la crise COVID-19, entre autres avec l'inflation des prix à la consommation très importante.

La CGT rappelle quant à elle que chaque salarié de Rians est aussi impacté dans son portefeuille par ce contexte économique ! Prix des carburants, augmentation des assurances de l'électricité du Gaz.

A ce niveau de discussions et de négociations la CGT vous présente ses revendications :

L'argumentation de la CGT sur les indicateurs économiques que l'on soit en crise sanitaire et sociale, que l'on soit en période de forte inflation, donne raison aux salariés qui créent la richesse de l'entreprise et revendiquent un geste conséquent de notre Direction.

La CGT égrène la proposition d'augmentation générale de :

Proposition de 122 € = Brut 7,1%

Proposition de 100 € = Net 6%

... La Direction nous propose trois fois moins que la proposition de la CGT et aucune autre avancée sociale !!!

Issus de nos discussions syndicales et de la remontrée de chaque salarié RIANs nous revendiquons à notre Direction les points suivants :

Revendications - SALAIRES - TRAITEMENTS

- Indemnité journalière en cas de maladie dès le 1^{er} jour pour les employés et ouvriers (comme les Salariés, Agents de Maîtrise et Cadres)
- Demande de revue des salariés non révisés en augmentations individuelles depuis plus de 4 ans
- Réintégrer le temps de pause de 20 minutes comme du temps de travail effectif et rémunéré en tant que tel pour les équipes en 3 x 8
- Augmentation de la contrepartie conventionnelle annuelle garantie au temps d'habillage et de déshabillage -> 80€ en 2000 et 105 € en 2021
- Augmentation de la participation employeur pour les cotisations Mutuelle
- Mode d'attribution de l'ensemble des primes individuelles (Tous collèges Confondus) avec ouverture de discussions sur les modes attributions des augmentations générales individualisées des Agents de Maîtrises et Cadres
- Demande d'incorporation d'une délégation CGT pour la mise en place des Primes Chargement

(800 kg Jours / Prime objectif) ouverture de discussions sur les modes d'attributions

- Mise en place d'accords sur la mobilité durable, organisation par l'entreprise des capacités des personnes et des biens à se déplacer ou à être transportés d'un endroit à un autre pour venir sur son lieu de travail

Revendications TEMPS TRAVAIL – ORGANISATION

- Respect de l'accord 35 h sur la banque heures et plus particulièrement AC 90
- Régler rapidement les dépassements horaires de 10h/Jour
- Paiement des heures BH fin année avec une répartition (Paiement -Récupération) 70/30
- Mise en place et suivi de modules de formation et d'adaptation au poste de travail des nouveaux arrivants (CDD, Intérimaires) - Mise en place du Tutorat
- La mise en place des suivis des entretiens professionnels et d'évaluation avec le service des Ressources Humaines au plan général d'établissement
- AM / Cadres -> Mise en place sur bulletin de paie de dégroupage des Primes anciennetés CCN globalisé avec les différentes primes -> Présentation non cumulée avec le salaire de base
- Pour la catégorie des Agents de Maîtrises et Cadres la CGT demande les éléments objectifs du traitement différencié de l'augmentation générale des salaires appliqués pour ces deux catégories. La CGT demande quelles sont les pratiques individualisées décidées par l'entreprise.
- Accord fin de semaine
- Augmentation des jours enfants malades

Revendications CARRIERE / TRAITEMENT

- Mise en place d'une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) avec calendrier des négociations pour 2022 ... avec prise en compte de l'ensemble des aspects de la gestion des ressources humaines (l'emploi, la qualification, le développement individuel du

salarié par la formation, la motivation, la mobilité choisie)

- La bonne diffusion des propositions de formations établies par une politique de formation adaptée à la montée en compétence de chaque salarié

Revendications SANTE – SECURITE – CONDITIONS DE TRAVAIL

- Renforcer la prévention en santé au travail (La loi du 2 août 2021) qui contient plusieurs dispositions en matière de prévention des risques professionnels et renforce notamment le document unique d'évaluation des risques
- Discussion sur la mise en place du Passeport prévention pour 2022
- Négociation sur la QVCT. La qualité de vie conditions de travail -> incorporation de la CGT dans les discussions actuelles

Revendications DROIT SYNDICAL

- Suivi du parcours professionnel renforcé pour les représentants du personnel
- Mise en place d'une messagerie interne avec l'intranet de l'entreprise pour communication d'information syndicale

Une troisième rencontre est prévue le 07 Janvier 2022 avec la Direction dans le cadre de ce processus de Négociations Annuelles.

2021 tire bientôt sa révérence et toute l'équipe Syndicale CGT vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année en attendant de se retrouver en 2022.

Nous tenons à vous remercier pour toutes vos remontées qui ont ponctué notre activité syndicale durant l'année 2021.

Elles traduisent votre engagement au quotidien pour promouvoir nos valeurs auprès de notre Direction et faire vivre notre syndicalisme. A très bientôt

**Pour l'équipe Syndicale CGT L.H TRIBALLAT
Philippe BERNARDIN, Dominique GUILLAUMIN**

& La maxime du mois &



**EN N'ÉDUQUANT PAS L'INDIVIDU ON L'ÉCRASE
EN NE L'ÉDUQUANT QUE POUR S'EN SERVIR,
ON L'ÉTOUFFE**

PHILIPPE AUCLAIR - PHILOSOPHE



IMPOSONS L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES

MICHELIN
ST-DOULCHARD

Mardi 18 et mercredi 19 janvier auront lieu les réunions annuelles sur les salaires (NAO) chez Michelin .

Nous n'avons pas d'illusions sur ce que Michelin proposera.

Michelin fait partie des grands patrons du monde capitaliste qui défend coûte que coûte ses intérêts.
Alors il faut se préparer à défendre nos intérêts d'ouvrier !

Depuis des mois les prix du gaz, de l'essence, de l'électricité flambent. Pour nous les travailleurs les factures sont de plus en plus difficiles à payer .

Les prix des produits de première nécessité explosent, les pâtes, la farine, le pain, les conserves ont vu leurs prix augmenter de plus de 5 %, certains de plus de 10 %. Contrairement à ce que disent le gouvernement et certains médias, ce n'est pas un ressenti, c'est une réalité.

Notre pouvoir d'achat dégringole. Et ce n'est pas la prime énergie de 100 euros donnée par Castex en décembre à tous ceux qui ont des salaires et des pensions inférieurs à 2.000 euros, qui compensera cette perte de pouvoir d'achat. Nous n'avons pas besoin d'aumône, mais de salaires qui nous permettent de vivre tous les jours décemment.

Quand nos salaires baissent, les profits des grands groupes augmentent ! Le CAC 40 indice phare de la bourse qui regroupe les plus grandes entreprises françaises a bondi de 29% en 2021, progression historique à en croire les commentateurs et les actionnaires.

Quant à Michelin, il a déjà annoncé pour 2021 des bénéfices de 2,5 milliards équivalant à 2019 et 1 milliard de liquidités mis de côté .

Alors, oui de l'argent il y en a pour augmenter nos salaires.

Il faut exiger de Michelin que pas un seul salaire ne soit inférieur à 2000 euros net. Il faut exiger que nos salaires soient indexés sur l'inflation réelle et dès que les prix augmentent, les salaires doivent suivre.

Mais cela il faudra l'imposer par la lutte collective.

Comme on pouvait le prévoir, la journée du 13 janvier même réussie, ne suffira pas à faire céder Michelin. Ce mercredi 19 janvier doit être l'occasion de nous réunir pour discuter entre nous et préparer la suite de notre mouvement en particulier la grève et la manifestation interprofessionnelle du 27 janvier à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales nationales dont la CGT.

Le mercredi 19 janvier, le syndicat CGT de Michelin St-Doulchard appelle tous les travailleurs à se rassembler au réfectoire du bâtiment 12 (avion neuf) et à faire grève à partir de 9H en équipe A, 17H en équipe B et 21H en équipe C.

Grève le samedi 22 janvier pour les équipes du week-end. Débrayage de 1h à 12h.

St-Doulchard, le 17 janvier 2022



Séance plénière au CESER - 13 Décembre 2021

Point d'Etape du SRADDET Centre Val de Loire **Nicolas LEPAIN groupe CGT**

Monsieur le Président du CESER.
Monsieur le Rapporteur.
Monsieur le Vice-président du Conseil Régional.

Pour la CGT l'égalité des territoires est un préalable indépassable dans la perspective d'une civilisation évoluée répondant aux besoins de toutes les personnes, quelles qu'elles soient.

Ignorées, depuis les débuts de l'ère « moderne », les questions inhérentes à l'aménagement et au développement de nos territoires nous reviennent au visage avec les effets conjoints des troubles météorologiques et épidémiologiques récents.

Le rapport « souligne que les tendances d'évolution semblent globalement converger dans le sens recherché par le SRADDET », mais rappelle aussi le rythme peu soutenu auquel se font les évolutions.

Pour la CGT, il ne faut pas seulement accompagner les transitions nécessaires, il faut les devancer !

Par un changement de paradigme profond, avec la mobilisation des populations, nous pourrons, dans une mutation sociétale et technologique, atteindre et même dépasser l'objectif initial fixé. Surtout, nous pourrons pérenniser l'élan ainsi obtenu, car les développements de nos territoires et leurs aménagements sont et seront perpétuels.

Comme le souligne l'avis, il faudra que les acteurs territoriaux aient les moyens d'agir avec ambition. Pour le secteur privé cela passe obligatoirement par un vrai paiement du travail fourni par les sous traitants, les prestataires de services, par les donneurs d'ordres. Par exemple, dans le Cher les propriétaires d'une laiterie industrielle ont monté une holding, qui concentre et absorbe les richesses créées par les sociétés du groupe, les laissant désargentées face aux nécessaires innovations liées aux enjeux actuels.

L'artisanat, les TPE et les PME étant majoritaires dans le secteur privé, il convient que les donneurs d'ordre leur restituent la part qui leur revient dans la création de richesses. Cela pour l'évolution technologique, la formation et les conditions de travail.

Pour le secteur public, un changement de paradigme, aussi, doit s'opérer. Les cures d'austérité imbéciles imposées par les gouvernements successifs, au nom d'une soi-disant bienséance budgétaire voulu par l'Europe capitaliste, n'ont pas plus qu'avant de pertinence. Depuis trop d'années, les collectivités territoriales et l'administration se sont échinées, au lieu de faire leur travail, à compenser les carences économiques présentes dans les entreprises et provoquées par la logique capitaliste d'accaparement des richesses prônées par les donneurs d'ordre et les sociétés écrans des paradis fiscaux.

Ce qui fait écho à une autre remarque de l'avis. Il manque des moyens dans les Préfectures afin d'effectuer un nécessaire contrôle de « légalité des différents plans et programmes locaux au regard de la hiérarchie des normes ». Ce manque de moyens dans la sphère publique engendre aussi des incohérences des différents documents locaux (SCoT, PLU, PLUI, ...).

En conclusion, la CGT, valide le fait que le SRADDET ne se fera que pour et par la population de notre région, nécessitant un changement de paradigme dans la logique de gestion de notre aménagement territorial.